

Microprogramme de 2e cycle en santé et sécurité au travail - 0879

RESPONSABLE :

Nabiha Benyamina Douma
819 762-0971 poste 2606

SCOLARITÉ :

18 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le microprogramme de 2e cycle en santé et sécurité au travail a pour but de former des professionnels habiles à diriger et orienter un service en santé et sécurité tourné vers l'avenir. La personne diplômée sera en mesure de discerner les divers aspects des problèmes en santé et sécurité au travail en entreprise ou au sein du réseau public et parapublic tout en ayant une bonne compréhension des enjeux et une influence marquée auprès des divers acteurs liés à la santé et sécurité au travail (direction, employés et différents organismes). L'étudiant sera apte à faire une analyse approfondie des différentes situations, à développer un haut niveau de réflexion ainsi qu'à évaluer adéquatement les solutions possibles. Il sera aussi habile à mieux repérer et utiliser les outils informatisés mis à la disposition des professionnels en santé et sécurité au travail (statistiques, blessures, gestion de programmes, etc.) et à mettre en place des mécanismes favorisant le retour au travail durable. La gestion du retour au travail dans un contexte de réussite fait aussi partie des habiletés que développeront les étudiants au microprogramme de 2e cycle en santé et sécurité au travail, et ce, autant au niveau physique que mental.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de la santé, de l'administration, de la gestion des ressources humaines, des relations industrielles, des sciences sociales, ou du génie. Un étudiant possédant un baccalauréat par cumul dans une discipline mentionnée précédemment peut aussi être admis.

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 sur 4,3 pourra être étudié et, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Base expérience

Tout candidat possédant une formation de base en santé et sécurité au travail et une expérience minimale de 5 ans dans le domaine pourrait également être admis à la suite d'une évaluation de son dossier par le responsable du programme.

PLAN DE FORMATION :

SST7001	Gestion d'un service SST et législation en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
SST7002	Habitudes de vie en milieu de travail et santé (3 cr.) *
SST7003	Approche comportementale en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
SST7004	Santé mentale au travail: prévention et intervention stratégique (3 cr.) *
SST7005	Principaux risques à la sécurité (3 cr.) *
SST7006	Gestion de l'intervention en ergonomie (3 cr.) *

* : Disponible à distance